

Chers amis producteurs et productrices de lait, chers sympathisants,

L'année pour nous, les producteurs français, a commencé sur les chapeaux de roues avec tout d'abord les conclusions, par notre cher président Macron, sur les états généraux de l'agriculture et de l'alimentation.

Les prix de nos denrées agricoles devront dès maintenant être fixés en fonction de nos coûts de production. Nous sommes tous d'accord sur cette approche de bon sens ; néanmoins, il reste un point essentiel : se mettre d'accord sur les chiffres ! Or là, malheureusement, le moins que l'on puisse dire c'est qu'il n'y a pas l'unanimité ! Que ce soit chez les industriels – mais ça c'est logique –, que ce soit dans nos coops – ça c'est beaucoup moins logique – et, pire encore, chez les paysans, car là, c'est le pompon!

Nous, producteurs de lait français, venons, avec nos collègues de l'EMB, de réactualiser le calcul des coûts de production pour un litre de lait en France et dans les autres pays européens. Pas de surprise puisque nous sommes toujours à 45 centimes, rémunération comprise. Amis producteurs, c'est ce chiffre qu'il faut retenir et nul autre ! La nouvelle étude a été présentée début mars au Salon de l'agriculture à Paris.

Il y a quelques semaines, lors d'une émission à France 2, certains agriculteurs découvraient la vérité sur le business des industriels et de nos coopératives. Excusez-moi mais que le consommateur lambda découvre le pot aux roses aujourd'hui, ok, mais que la plupart des producteurs soient étonnés de ces pratiques mafieuses, là je dis non. Certains ont la mémoire un peu courte. Sans oublier les nombreux politiques que nous avons rencontrés afin de les mettre « au parfum » de toutes ces escroqueries. Eux auraient dû tirer le signal d'alarme et faire la police ou, carrément, le grand ménage.

Pour tout dire, nous sommes quand même très irrités de ne pas avoir entendu, lors de cette émission, un discours avec de vraies solutions ! Par exemple obtenir dès que possible un outil de gestion des crises tel que notre Programme de responsabilisation face au marché (PRM), ainsi que la création d'une organisation transversale de producteurs – le tout, à l'échelle européenne !

Quant à notre lait équitable FaireFrance : même si nous connaissons depuis quelques années un succès phénoménal auprès des consommateurs, nous sommes quand même tristes de voir les multitudes de laits créés dans les régions où même à l'échelle nationale qui ne respectent pas l'équité entre producteurs, transformateurs et distributeurs. Certains agriculteurs se contentent d'un prix un peu plus élevé que la normale avec certaines filières. Mais attention, cela ne veut pas dire qu'il soit équitable, bien au contraire.

Boris Gondouin, membre du Comité directeur de l'EMB et porte parole de l'Association des producteurs de lait indépendants (APLI), France

EMB Bulletin mars 2018

- Une étude allemande révèle la situation réelle des coûts de production du lait en France
 - L'accord de coalition réaffirme l'importance des éleveurs laitiers et reconnaît la nécessité d'agir
 - Basse-Saxe : abandon de la prime à l'herbage 2018
 - « La traite des producteurs de lait » - en Irlande et en Roumanie
 - Vente de lait en poudre en intervention à prix cassé - L'EMB dénonce une braderie
 - Comparaison des prix du lait de l'EMB
- Vous pouvez nous trouver sur Facebook

Contact

EMB - European Milk Board asbl

Rue du Commerce 124
B-1000 Brussels

Phone.: +32 - 2808 - 1935

Fax: +32 - 2808 - 8265

office@europeanmilkboard.org

www.europeanmilkboard.org

Une étude allemande révèle la situation réelle des coûts de production du lait en France

Au vu de la situation critique du secteur laitier, le président français Emmanuel Macron avait annoncé que désormais, le calcul du prix du lait devait se faire sur la base des coûts de production. En effet, depuis des années, les producteurs laitiers opèrent dans un marché qui ne leur permet pas de couvrir leurs coûts, avec des prix souvent même en deçà des seuls coûts de production, sans prendre en compte la rémunération du producteur, pourtant primordiale pour assurer la pérennité du secteur.

© European Milk Board

Afin de mettre en œuvre les propositions du président Macron, il est important de disposer de chiffres actuels qui reflètent les coûts réels de la production laitière en France. C'est pourquoi, en collaboration avec l'European Milk Board, les organisations françaises de producteurs de lait APLI (Association des producteurs de lait indépendants), OPL (Organisation des producteurs de lait) et FMB (France Milk Board) Grand Ouest et Bassin normand avaient commandité une étude sur les coûts de la production laitière auprès du bureau d'études allemand BAL (Büro für Agrarsoziologie und Landwirtschaft). « *Le résultat de l'étude publiée aujourd'hui est sans équivoque* » affirme Boris Gondouin de l'APLI, « *il faut au moins 45,14 centimes pour couvrir les coûts de la production laitière, rémunération comprise* ».

Romuald Schaber, président de l'EMB, explique l'importance de cette étude : « *Il est primordial de disposer de chiffres actuels et représentatifs sur les coûts de production. Ceux-ci doivent maintenant servir de base pour les discussions au niveau politique et pour le calcul du prix du lait.* » En effet, avec un prix du lait moyen de 33,91 centimes par kilogramme de lait sur les cinq dernières années, la part non couverte des coûts de production s'élevait à 27 %. Ainsi, même en 2017, qui avait pourtant connu une remontée des prix du lait, il manquait aux producteurs encore 10,72 centimes par kilogramme de lait pour couvrir leurs coûts de production et de bénéficier d'une rémunération équitable de leur travail. En 2016, ce manque à gagner se montait même à 14,31 centimes par kilogramme de lait produit.

« *Maintenant que nous disposons de ces chiffres, le travail peut continuer* » soutient Denis Jehannin, vice-président de l'organisation de producteurs transversale FMB Grand Ouest. « *Nous pourrions nous servir de ces chiffres lors des négociations du prix avec les industriels.* » Pour Joseph Martin, représentant de l'OPL, il importe maintenant de trouver des solutions concrètes. « *Nous appelons les représentants politiques à mettre en place un cadre adéquat qui permette enfin des prix rémunérateurs pour les producteurs. Ensemble, avec les décideurs politiques et les autres représentants du secteur, nous devons trouver des solutions adéquates pour assurer l'avenir du secteur* », poursuit-il.

Les études réalisées par le BAL sur les coûts de production dans d'autres importants pays producteurs en Europe sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.europeanmilkboard.org/fr/couts-de-production-du-lait.html>

En tant qu'instrument de gestion de crise, l'EMB et ses organisations membres proposent la mise en place d'un [Programme de responsabilisation face au marché](#) (PRM) qui permettrait d'endiguer les crises à temps.

Communiqué de presse de l'EMB du 2 mars 2018

L'accord de coalition réaffirme l'importance des éleveurs laitiers et reconnaît la nécessité d'agir

herbages.

Du point de vue de l'association allemande des producteurs laitiers BDM, la proposition d'accord de coalition accorde une importance particulière aux éleveurs laitiers, surtout dans l'optique d'une gestion généralisée des

Le message le plus important est que le filet de sécurité pour le marché du lait n'est pas en mesure de réagir efficacement aux crises. « C'est ce qui ressort du constat qu'il faut s'attacher à développer des mesures et des instruments afin de mieux se préparer aux crises futures », explique le président du BDM, Romuald Schaber. C'est un net progrès par rapport au précédent accord de coalition. À l'époque, la position exprimée était de se fier à l'efficacité et à la fiabilité du filet de sécurité de l'UE. « Avec le constat qu'il est nécessaire d'agir, l'accord de coalition pose des bases sur lesquelles il sera possible de bâtir en faveur des éleveurs laitiers et qui demandent à être aménagées », indique M.

Schaber.

Le BDM considère aussi comme un progrès important qu'il soit fait mention d'une modernisation des relations de fourniture. Il s'agit là d'un pas majeur dans l'amélioration de la position commerciale des éleveurs laitiers. « On peut toutefois douter que cette modernisation puisse devenir un outil important de règlement de crise », tempère Romuald Schaber. « Il est également problématique que l'accord de coalition ne cite pas de mesures concrètes de prévention des crises sur le marché du lait, alors que les instruments nécessaires sont sur la table depuis longtemps : un système d'alerte précoce, l'offre d'une réduction des volumes limitée dans le temps et, dans les cas extrêmes, des interventions temporellement contraignantes sur le marché européen du lait visant à réduire les volumes. Nous interprétons toutefois les formulations relativement vagues de l'accord de coalition comme un signal que nous pourrions mener des négociations ouvertes et tournées vers l'avenir sur l'ensemble des stratégies visant à prévenir de nouvelles crises sur le marché du lait », poursuit M. Schaber. Un regard sur l'évolution actuelle du marché du lait montre bien à quel point cela est urgent. L'important est désormais de trouver, le plus rapidement possible, un dénominateur commun avec le nouveau gouvernement fédéral, quel qu'il soit.

Il en va notamment du développement futur de la politique agricole européenne. « Il faut saluer le fait qu'il est fait mention de la volonté de maintenir les dotations budgétaires au niveau actuel au plan européen, alors que de nombreuses voix venant de l'UE ont déjà annoncé des coupes budgétaires. Il serait toutefois fatal de concentrer tous les efforts exclusivement sur la préservation des ressources budgétaires, sans une pensée pour la pondération future de l'organisation commune de marché. En effet, seule une réorganisation de l'organisation commune de marché peut nous permettre de revenir à une situation où les agriculteurs tireront la majeure partie de leurs revenus de la vente de leurs produits. Si nous nous engageons exclusivement en faveur du maintien des primes, nous assisterons au naufrage de l'élevage paysan, notamment au regard des investissements nécessaires dans le bien-être animal », avertit Romuald Schaber.

Communiqué de presse du BDM (Bundesverband Deutscher Milchviehalter e.V.) du 8 février 2018

Basse-Saxe : abandon de la prime à l'herbage 2018

La nouvelle ministre de l'agriculture de la Basse-Saxe, Barbara Otte-Kinast, a connu un début difficile. Contrairement à ce qu'avait annoncé son prédécesseur, le Vert Christian Meyer, il n'y aura pas cette année de prime herbagère nouvellement conçue. L'année dernière, M. Meyer avait subventionné les agriculteurs herbagers par le biais de l'indemnité compensatoire.

Cette année, ces subventions devaient être améliorées en les requalifiant en prime herbagère. Selon les déclarations de l'ancien ministre, confirmées par des membres du parti social-démocrate SPD, 30 millions d'euros avaient déjà été convenus avec les ministères compétents. Puis il y eut des élections anticipées. Le ministère de l'agriculture, détenu précédemment par les Verts, fut attribué au parti chrétien-démocrate CDU. La prime herbagère, elle, s'est volatilisée. En fin de compte, les sommes prévues n'ont pas été demandées dans le budget supplémentaire. Un oubli ?

Les éleveurs auraient dû percevoir 60 euros par vache et 20 euros par mouton ou chèvre en 2018. Pour de nombreux agriculteurs, un changement de cap aussi brutal est incompréhensible, surtout à une époque où l'opinion publique réclame le respect du bien-être animal, et donc de mettre les vaches à l'herbage, et où les premières laiteries, comme la laiterie Ammerland, cherchent à établir leur propre label de lait de pâturage.

Apparemment, le ministère était déjà opposé à la prime herbagère du temps de M. Meyer. Il la trouvait trop compliquée et trop difficile à contrôler et redoutait également de nombreuses infractions en matière de conditionnalité. La courte vacance du pouvoir et l'arrivée d'une nouvelle ministre ont donné à l'administration des marges de manœuvre qu'elle a su mettre à profit. Quoiqu'il en soit, le ministère exprime désormais clairement son opposition à la prime herbagère. « Il existe des modes d'élevage laitier à l'étable qui peuvent être qualifiés de très respectueux du bien-être animal, même sans mise au pâturage. L'exigence d'une durée précise de mise à l'herbage ne permet pas à elle seule d'améliorer véritablement la protection des animaux dans l'élevage laitier. »

Alors que la ministre expliquait encore dans ses premières déclarations qu'il y avait un manque de moyens et que la prime herbagère n'aurait pu être financée qu'aux dépens d'autres mesures agroenvironnementales, il devient de plus en plus clair qu'il s'agit tout simplement d'un changement de priorités. Après l'annonce par la ministre d'une subvention à la construction de fosses à purin, une porte-parole du ministère est venue préciser qu'il existait une proposition de programme de financement de la construction de fosses à purin pour un montant annuel d'environ 10 millions d'euros. Au lieu de formuler l'objectif à moyen terme d'un élevage lié au sol, on persiste donc dans le statu quo.

Même s'il n'y aura pas de prime herbagère cette année, il reste tout de même la possibilité de la prévoir dans le budget 2019, selon les premiers signaux du SPD et de la CDU. Une porte-parole du ministère a ainsi confirmé peu de temps après qu'un programme de financement était prévu « dans le cadre de l'établissement du budget 2019 et de la planification financière à moyen terme pour les années suivantes ».

Mme Otte-Kinast a depuis réaffirmé son soutien au programme de lait de pâturage : « la poursuite du projet de lait de pâturage, initié par le précédent gouvernement, permettra de soutenir les éleveurs laitiers qui pratiquent l'élevage sur prairie et qui contribuent à la préservation des herbages ».

Marcus Nürnberger, Arbeitsgemeinschaft bäuerliche Landwirtschaft (AbL)

« La traite des producteurs de lait » - en Irlande et en Roumanie

beaucoup de problèmes sont semblables.

En 2014, l'année précédant la fin des quotas, l'Irlande comptait 1,13 million de vaches laitières et la Roumanie 1,18 million. L'Irlande a produit 5,8 milliards de tonnes de lait et la Roumanie 4,1 milliards. En 2017, le cheptel irlandais atteignait 1,43 million de têtes et la production était estimée à 7,3 milliards de tonnes, tandis que la Roumanie est restée relativement stable, du moins

pendant les deux premières années suivant la fin des quotas.

Une différence majeure entre les deux pays réside dans le fait que la quasi-totalité du lait irlandais est transformé par les laiteries, alors que seulement 20 % du lait roumain est transformé dans des installations commerciales. La principale similitude entre les deux secteurs laitiers réside dans le caractère saisonnier de la production, dans le cas de l'Irlande par une saison de pâturage prolongée, dans celui de la Roumanie par un surplus au printemps

et en été.

Immédiatement après la chute du communisme, le nombre de petits transformateurs locaux de produits alimentaires, qui proposaient principalement des produits traditionnels, a augmenté. Le financement de l'UE a donné la priorité aux plus grands producteurs, tandis que les entreprises de l'UE se sont installées sur le territoire en même temps. Les producteurs locaux n'ont pas bénéficié d'un soutien adéquat, alors que la crise laitière européenne aggrave cette situation après la suppression des quotas.

On peut dire que le secteur laitier roumain n'a pas réussi sa transition du communisme ou vers l'UE. La fragmentation massive des terres et des cheptels laitiers après la fin du communisme était peut-être politiquement efficace à l'époque, mais elle s'est traduite par une industrie laitière qui n'est pas du tout compétitive.

Il est intéressant de comparer le sort des producteurs laitiers saisonniers roumains avec celui des producteurs laitiers irlandais. Ces derniers ont beaucoup de chance d'avoir des premiers transformateurs appartenant à des coopératives qui sont obligés d'acheter tout le lait produit par leurs membres. Ceci a permis au secteur de la production laitière d'investir et de se développer en sachant que la collecte du lait est garantie. Cependant, la question de savoir si l'acheteur est en mesure de payer un prix qui assure un retour sur investissement durable et à long terme est une autre affaire.

Le lait en poudre, l'intervention et le beurre sont les marchés les plus forts pour les laiteries irlandaises. Il est difficile pour les producteurs laitiers de gagner leur vie dans cette chaîne d'approvisionnement - si vous ne correspondez pas aux besoins des entreprises de transformation pour satisfaire la demande de produits de consommation, vous perdez votre débouché.

Le marché et d'autres influences suggèrent que les producteurs laitiers irlandais et roumains sont sous pression. En Irlande, ce sont les "exploitations familiales" qui sont menacées parce qu'elles n'ont pas l'envergure nécessaire pour être compétitives en tant que producteurs primaires dans les chaînes d'approvisionnement. Pire encore, elles sont inextricablement liées à des investissements ponctuels, uniques et énormes, axés sur l'offre des transformateurs qui produisent pour les marchés des matières premières, et qui peuvent ne jamais fournir le prix au producteur dont les producteurs laitiers irlandais ont besoin.

Un secteur commercial de la production laitière se développera en Roumanie. Toutefois, il s'agira très probablement d'un phénomène "européen" et non saisonnier. Il produira le lait que les transformateurs, petits ou grands, veulent fournir aux marchés des produits de consommation. Le producteur laitier roumain continuera à se développer - même si le nombre de producteurs diminuera - mais uniquement en tant que fournisseur primaire de matières premières de chaînes d'approvisionnement efficaces et orientées vers le marché.

Résumé de l'article "[Milking the Farmer – from Ireland to Romania](#)" by Stuart Meikle

Oliver Moore, ARC 2020

Vente de lait en poudre en intervention à prix cassé - L'EMB dénonce une braderie

A la fin du mois de février, la Commission européenne a vendu plus de 4 300 tonnes de lait écrémé en poudre à un prix minimum fixe de 110 €/100 kg. Cette vente au prix le plus bas depuis le début des adjudications suscite des critiques acerbes de la part des producteurs de lait européens.

La présente vente à 110 €/100 kg contrecarre clairement la revendication de l'European Milk Board en faveur d'une réduction des stocks d'intervention sans nuire au marché ni brader du lait en poudre. La dernière adjudication a permis d'écouler le plus grand volume de lait écrémé en poudre à ce jour, à savoir un total de 4 337 tonnes. Dans l'ensemble, depuis décembre 2016, ce sont 6 421 tonnes de LEP qui ont été vendues lors de 17 mises en adjudication. Pourtant, il reste encore environ 380 000 tonnes stockées en intervention. Le prix actuel du marché pour le lait écrémé en poudre a chuté à 137 €/100 kg.

« Malheureusement, cette poudre n'a pas été vendue mais tout simplement bradée – cette vente est scandaleuse », s'indigne le président de l'European Milk Board, Romuald Schaber, au sujet des pratiques de la Commission européenne. « On a l'impression que le Commissaire à l'agriculture tente, bille en tête, de se débarrasser des stocks d'intervention. » La vente à vil prix du lait en poudre est, de l'avis du président de l'EMB, extrêmement dangereux dans la conjoncture actuelle et pourrait détériorer les conditions pour les producteurs de lait. « Déjà le prix minimum fixé en décembre 2016 à 215 €/100 kg ne correspond pas au coût réel de production », ajoute Romuald Schaber. « En baissant continuellement le prix de vente qui atteint aujourd'hui 110 €, les élus politiques continuent à envoyer un mauvais signal. »

Après une brève phase de rétablissement, les cours du lait repartent déjà à la baisse. Les éleveurs laitiers belges et allemands font état d'un recul d'environ 4 - 10 centimes du prix du lait ces dernières semaines. Conscients de la hausse de production qui se profile pour les prochains mois, les producteurs de lait européens s'apprêtent à affronter la prochaine crise.

Sieta van Keimpema, productrice de lait aux Pays-Bas et vice-présidente de l'EMB, fait preuve de pragmatisme. « Le Commissaire à l'agriculture Phil Hogan nous a assuré, à nous producteurs de lait, que l'instrument de renonciation volontaire aux livraisons resterait disponible à l'échelon de l'Union. Monsieur le Commissaire, le moment est MAINTENANT venu de tenir votre promesse et de mettre en place un programme renouvelé de réduction des volumes avec un plafonnement de la production, comme nous le suggérons dans notre [programme de responsabilisation face au marché](#) ! »

Pour l'EMB, il apparaît clairement que le mécanisme d'intervention manque d'efficacité en cas d'instabilités chroniques, pousse ensuite les prix à la baisse lors de la vente et entrave, par conséquent, un rétablissement du marché. La production doit, au contraire, être ajustée, suivant les besoins du marché, au travers d'une réduction des volumes.

Communiqué de presse de l'EMB du 5 mars 2018

Comparaison des prix du lait de l'EMB

Le triste résultat de la comparaison des prix du lait de l'EMB montre que rien n'est encore venu soulager la situation économique exceptionnellement difficile que vivent les producteurs de lait européens.

Lors de l'avant-dernier trimestre, jusqu'en octobre 2017, le prix au producteur n'avait baissé que dans quelques laiteries et certaines laiteries proposaient encore un prix supérieur à 40 centimes. Depuis, les prix sont en chute libre. En janvier 2018, presque tous les prix au producteur étaient repassés nettement en dessous des prix d'il y a trois mois. Cet hiver, de nombreux producteurs de lait en Allemagne, France, Italie et aux Pays-Bas n'ont même pas perçu le prix de base de 35 centimes/kg de lait ; au Luxembourg, les prix sont retombés à un niveau inquiétant de 31 centimes (pour une valeur standard de 4,0 % de matière grasse et 3,4 % de protéine).

Abstraction faite des suppléments et des rabais, les prix au producteur en 2018 oscillaient entre 31 centimes par kilogramme au Luxembourg et 38,24 centimes en Italie (IT-4). Toutefois, la disparition des suppléments estivaux depuis novembre 2017 chez les autres laiteries italiennes (IT-2, IT-3) s'est traduite pour de nombreux producteurs italiens par une chute marquée des prix à 30 centimes ou encore nettement plus bas.

Les évolutions sont également effrayantes dans le secteur du lait bio : les prix ont même baissé de plus de 7 centimes par kilogramme (-16%) entre novembre 2017 et janvier 2018.

[Comparatif des prix du lait de l'EMB \(jusqu'à janvier 2018\)](#)

Karin Jürgens, BAL (Büro für Agrarsoziologie und Landwirtschaft)

La comparaison des prix du lait de l'EMB cherche à garantir une meilleure comparabilité des prix au producteur en Europe. Le schéma de calcul actualisé indique désormais le prix au producteur avec et sans les suppléments et les rabais spécifiques aux laiteries. La valeur standard a été fixée à 4,0 % de matière grasse et 3,4 % de protéine. Les décomptes mensuels sont aussi corrigés en continu pour tenir compte des arriérés de paiement.

Vous pouvez nous trouver sur Facebook

European Milk Board ASBL

Rue de la Loi 155

B-1040 Bruxelles

Tel: +32 (0)2808 1935

Fax: +32 (0)2808 8265

Mail: office@europeanmilkboard.org

Document-URL: <http://www.europeanmilkboard.org/https://www.europeanmilkboard.org/francais/bulletin-mars-2018.html>